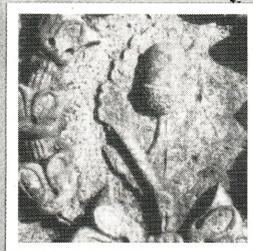
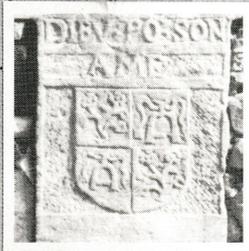


Hadrien Kockerols

le vieux cimetière de vinalmont



TERRE DE HESBAYE

Editions "TERRE DE HESBAYE"
46 chemin de Reumont
5020 MALONNE
Tél.081/450173

Dépot légal : D/1994/6769/2

Couverture : Guy Wéry

Introduction

Lors de l'invasion française en 1792 l'église de Vinalmont était en plein chantier. L'ancienne église avait été en grande partie démolie, la tour étant provisoirement conservée et aménagée pour le culte. Une nouvelle église - celle qui est toujours debout - était en cours de construction et les murs en étaient déjà élevés jusqu'aux fenêtres lorsque survinrent les événements que la Révolution française provoqua en Belgique. Lorsque, après 1815 et Waterloo, le calme revint, on put songer à la poursuite des travaux. Les matériaux approvisionnés avaient disparu pendant la période de troubles. On fit une souscription en 1818. L'adjudication des travaux eut lieu le 11 juin 1821 et les travaux commencèrent en 1823 pour se terminer en 1825.

On ne connaît pas l'emplacement de l'ancienne église qui fut sacrifiée. Si la tour resta momentanément debout c'est qu'elle se situait en dehors de l'aire de construction du nouveau bâtiment. On remarquera que la nouvelle église n'est pas orientée à l'est comme l'était vraisemblablement l'ancienne. L'une et l'autre étaient entourées par le cimetière et on imagine donc que celui-ci a dû être profondément bouleversé par ces travaux. C'est bien à l'origine des travaux, en 1792, qu'il faut remonter pour apprécier le fait qu'un certain nombre de monuments funéraires a échappé à la destruction. Il ne s'agit pas seulement de croix de pierre provenant du cimetière proprement dit mais également de monuments, dalles et stèles, qui ont dû se trouver à l'intérieur de l'édifice démolie, dans le pavement ou encastrés dans ses murs. On note ainsi un fait que nous nommons aujourd'hui une sauvegarde de patrimoine mais

dont les intentions sont à coup sûr assez éloignées des nôtres. On ignore ce que représente le nombre de monuments ainsi sauvés par rapport à la masse qui encombrait les lieux. Plus important est de noter que deux stèles murales furent descellées et ensuite rescellées dans les murs de la nouvelle église.



La place des Héros à Vinalmont, avec le monument aux morts des deux dernières guerres mondiales et la façade de l'église dédiée à Saint Pierre. De part et d'autre de l'église le mur d'enceinte du cimetière.

Toutes les deux ont été visées par les révolutionnaires qui en ont martelé les figures et les blasons. Mais quoi qu'il en soit, la sauvegarde de ces monuments de l'ancien Vinalmont, nous la devons d'abord aux Vinalmontois de 1792. Leurs descendants, pendant deux siècles, en ont peut-être fait disparaître un certain nombre que nous ne connaissons pas; ils ont au moins respecté ceux qui sont parvenus jusqu'à nous. Ferons-nous de même?

Pendant plus de 50 ans les morts de Vinalmont rejoignirent leurs ancêtres dans le cimetière resté implanté autour de l'église. Ceci jusqu'en 1881, où le cimetière de l'église, étant devenu trop exigü, fut fermé, un nouveau cimetière ayant entretemps été construit ailleurs. Quelques familles firent transférer les corps des leurs dans le nouveau cimetière, comme la loi leur donnait la faculté de faire. Désaffecté depuis un siècle, le vieux cimetière a dû progressivement se vider de ses tombes et monuments. Il ne reste que douze monuments de cette période, de 1825 à 1881, conservés pour la plupart parce qu'ils étaient construits contre le mur de l'église ou le mur d'enceinte, voire solidaires de ceux-ci.

Construit et reconstruit à diverses reprises le mur d'enceinte contient des fragments de monuments funéraires anciens (antérieurs à 1800) utilisés comme matériau de construction; il contient, d'autre part, des croix funéraires de la même époque, qui ont été conservées et y encastrées.

Si rien n'est certain quant à l'époque de ces divers gestes de conservation c'est l'ensemble de ceux-ci qui est significatif et mérite d'être rappelé au jour d'aujourd'hui, où la conservation est de nouveau à l'ordre du jour.

Le vieux cimetière de Vinalmont renferme 27 monuments funéraires. Vingt-sept monuments c'est peu et c'est beaucoup. Peu au regard de ce que devait contenir le cimetière au moment de sa désaffectation; beaucoup en considérant la valeur de patrimoine que constitue un tel ensemble. Le fait de les avoir maintenus en place, à quel titre que ce soit, c'est leur reconnaître, fût-ce implicitement, un statut de patrimoine public.

En effet, le vieux cimetière est un bien public. Il est la propriété de la commune qui gère ce patrimoine. Une visite sur les lieux rend toutefois plus que perplexé. Le mur de clôture s'est effondré en divers endroits, des arbres disloquent les maçonneries, le terrain est envahi d'herbes folles et est, pratiquement, impénétrable dès le mois de mai. Des monuments se sont effondrés, d'autres, encastrés dans le mur d'enceinte, se brisent à mesure que des pans de mur s'écroulent. Les perspectives sont évidentes : privé d'entretien, c'est la ruine à brève ou moyenne échéance.

À diverses reprises des hommes de bonne volonté ont retroussé leurs manches et nettoyé les lieux. Un projet d'aménagement a été élaboré en 1989-1990, à l'initiative des asbl "Champ funéraire" et "Qualité-Villages". Il prévoyait un remodelage complet du cimetière ainsi que de la place de l'église (place des Héros). Y était prévu le démontage et la reconstruction de tout le mur d'enceinte. Vaste projet dont l'estimation était fatalement fort élevée. Aussi le collège communal n'y donna aucune suite. Il existe assurément une alternative, qui assurerait une sauvegarde pour un budget raisonnable.

Le point de vue à l'origine de cette brochure est double. Le premier est celui de l'utilité de dresser un inventaire⁽¹⁾. En effet, dans l'hypothèse, plausible, d'un statu quo, c'est-à-dire d'un abandon de ce patrimoine, sa disparition est fatale. Ce n'est qu'une question de temps. L'inventaire est alors destiné à meubler la mémoire des "oeuvres disparues".

Le second part du constat d'une méconnaissance de ce patrimoine que sont les monuments funéraires. Méconnaissance et ignorance. Pour l'apprécier il faut être introduit à ses expressions formelles et les symboles qu'elles véhiculent.

Afin de répondre conjointement à ces deux points de vue l'inventaire qui suit n'est pas limité aux données matérielles et descriptives mais complété, le cas échéant, de ce qui est susceptible, nous l'espérons, de mieux faire connaître et apprécier les oeuvres présentées. Celles-ci sont tout d'abord à commenter dans leur ensemble.

Les 27 monuments conservés couvrent une période qui va du milieu du 16^e siècle au milieu du 19^e. Leur répartition est fort inégale : on compte 1 seul monument du 16^e, 12 du 17^e, 2 du 18^e et 12 du 19^e siècle.

Pour la période antérieure au 19^e siècle, on reconnaît trois types de monuments, du point de vue de la forme générale : les dalles, placées à même le sol de l'église; les stèles, encastrées dans les murs de l'église, à l'intérieur et également à l'extérieur; les croix, plantées dans le sol du cimetière extérieur. Dalles et stèles sont les plus anciennes et ont connu, du 13^e au 18^e siècle, des types fort divers, sur lesquels il n'y a pas lieu de nous étendre ici étant donné que Vinalmont n'a

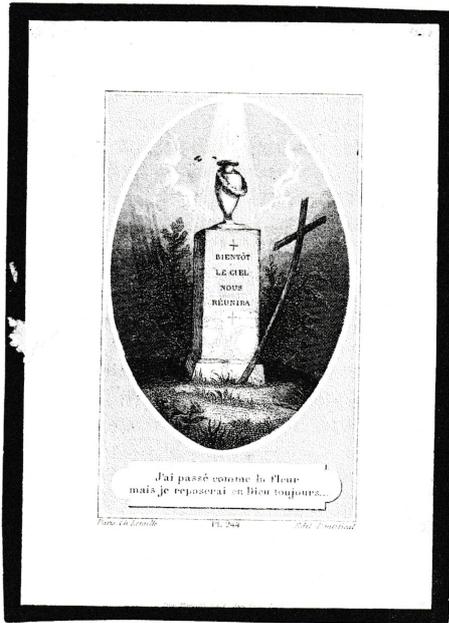
conservé qu'une seule dalle et deux stèles de cette époque. Quant aux croix de pierre, elles sont plus récentes, les plus anciennes datant du 16^e siècle. On en conserve 10 antérieures au 19^e siècle et deux, attardées, du 19^e. Les trois plus récentes croix sont d'un type particulier : elles sont destinées à être, non pas plantées en terre, mais encastrées dans les murs de l'église.

Du point de vue iconographique et toujours pour la même période antérieure au 19^e siècle, on distingue également trois types de monuments : les tombes où l'on représente l'effigie du défunt couché: les tombes à *gisant*; celles où l'on représente le défunt priant agenouillé: les tombes à *priant*; et celles où il n'y a pas de représentation du défunt, l'iconographie étant symbolique, héraldique ou encore, à la limite, seulement épigraphique, c'est-à-dire limitée à du texte: les tombes à *épitaphe*.

Ces types formels et iconographiques se combinent entr'eux. Ils sont fort inégalement représentés à Vinalmont, où l'on ne conserve qu'une seule dalle avec "gisant" (n°1), celle d'un ecclésiastique, datant du 16^e siècle et dans un état d'usure assez prononcée. Deux fragments, vraisemblablement de dalles à épitaphe (n°11 et 13) sont également en piteux état. Dans le mur extérieur on trouve deux stèles murales, de type avec effigie de "priants", datant du milieu du 17^e siècle (n°6 et 9). Elles sont fort différentes mais toutes deux de composition originale et peu commune, ce qui témoigne de la diversité de création. Quant aux croix de pierre, on en trouve dix antérieures à 1800, dont une de 1798 et les neuf autres s'échelonnant sur un bon siècle, de 1615 à 1723 (n°2, 3, 4, 6, 7, 8, 10, 12, 14, 15). L'évolution formelle de ce type de monument, allant des proportions

élancées et encore gothiques (n°2) à celles de la période baroque, aux contours amples et savoureux (n°7, 8). Les mêmes formes, apauvries, persistent au 18e siècle (n°14) pour finir rigidifiées en fin de siècle (n°15).

Des bouleversements causés par la tourmente révolutionnaire sortira une typologie presque entièrement renouvelée et multiple. Du point de vue formel on distingue principalement deux familles de monuments : ceux à composition axiale et ceux à composition frontale. Les premiers sont, à l'origine, d'inspiration antique : obélisques, colonnes, cipres, sarcophages, etc. Ils sont centrés sur

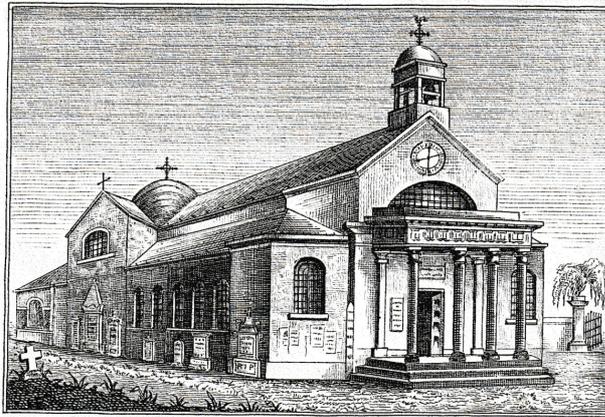


eux-mêmes, autonomes, ne s'appuyant sur aucune paroi. Leur origine se trouve dans le courant néo-classique, comme les parcs romantiques. Ce sont les plus attachants du siècle; on n'en a conservé aucun exemplaire à Vinalmont.

Dans la seconde famille, à composition frontale, le monument est, à l'origine, adossé; il est tourné vers le passant, à deux dimensions; son volume a moins d'importance que son profil. La suppression de l'inhumation à l'intérieur des églises avait déjà antérieurement supprimé les pierres tombales en dalles. Renvoyées à l'extérieur les dalles ont proliféré sur les murs extérieurs de l'église, plus tard de ceux de l'enceinte. Ces emplacements étant restreints en nombre, les dalles ados-

sées, disposées en pleine terre et dressées, sont devenues des "pierres levées".

La tombe n°19, datant de 1851, est une belle stèle monolithe. Une dalle, probablement adossée autrefois à un mur, est aujourd'hui couchée au sol (n°22). On compte plusieurs monuments plus ou moins hybrides (n°13, de 1856, 20 de 1853 et 22 de 1866). Des compositions fantaisistes (n°18, 19, 24) se retrouvent à côté d'autres plus sages, mais ennuyeuses (n°17). Les simples croix de pierre, qui étaient avant ce 19e siècle pratiquement les seuls monuments du cimetière, ont disparu progressivement tout en persistant en petit nombre et cela jusqu'au milieu du siècle. On en trouve une de ce type attardé, datant de 1847 (ne 16). La vieille croix de pierre a évolué en se posant soit sur un socle⁽²⁾, soit sur une stèle, pour, finalement, se confondre avec la stèle elle-même.



EGLISE ST LAURENT.

Image mortuaire de 1862, mettant en évidence l'apposition de stèles funéraires contre les murs extérieurs de l'église.

Inventaire descriptif

Les monuments sont numérotés dans l'ordre de présentation qui est également l'ordre chronologique.

Pour chacun d'eux sont spécifiées, le cas échéant :

- la localisation;
- les données matérielles, matériau, dimensions, état de conservation;
- une description des formes et de l'iconographie;
- l'épithaphe;
- une brève notice sur les défunts lorsqu'ils ont pu être identifiés,.
- la documentation : inventaires (*Inv.*), bibliographie (*Bibl.*).

La localisation est donnée avec une rose des vents supposant l'église orientée, le chœur à l'est.

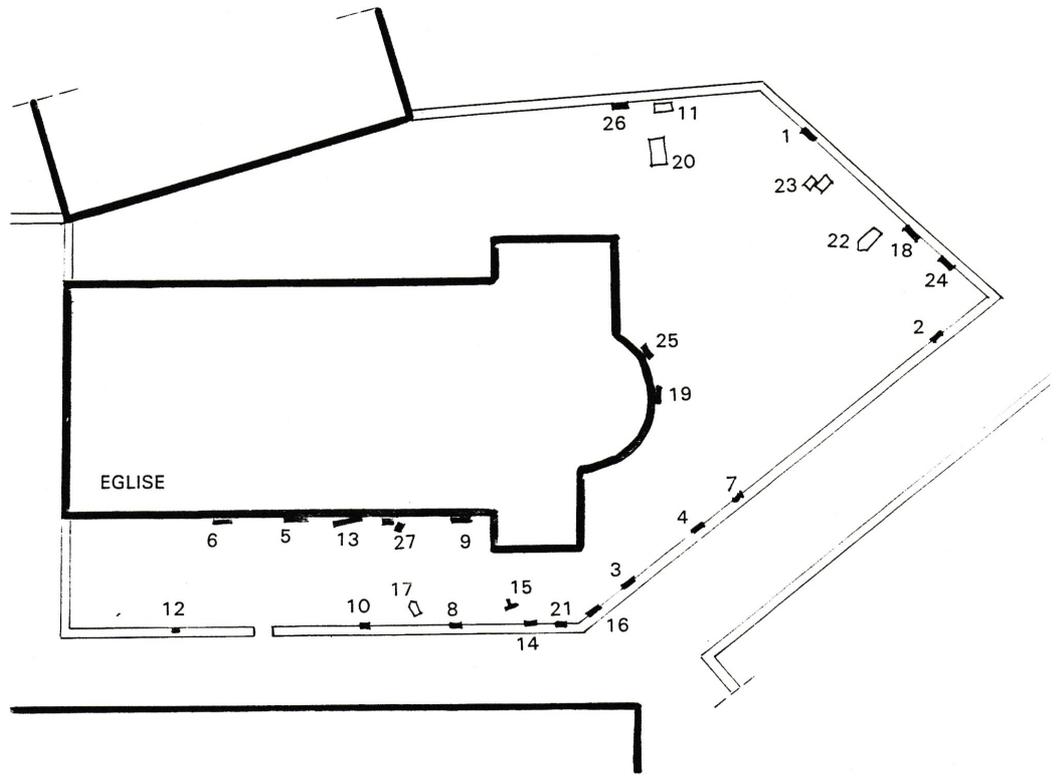
Les épithaphe sont données avec les signes suivants :

- / à la ligne
- interruption de ligne
- (ab) lecture reconstituée ou abréviation résolue
- [] blanc dans le texte

Un croquis des lieux permettra de situer les monuments d'après leur numéro d'ordre de présentation.

Une liste des noms de personnes complète l'inventaire descriptif. Elle renvoie également aux numéros de suite de la présentation.

Plan de repérage des tombes



1. Pierre tombale d'un curé, 16e siècle

Encastrée dans le mur d'enceinte, à l'est. Pierre. 120x75 cm. Brisée dans le bas, surface assez effritée.

C'est, des 27 pierres du cimetière, la seule qui représente le défunt en "gisant". L'effigie est celle d'un ecclésiastique, représenté vêtu d'une aube et d'une chasuble; il tient dans ses deux mains un calice gothique au pied polylobé.

La composition répond à un modèle stéréotypé de gisant de curé, modèle qui persistera au 17e siècle.

Le texte qui court sur le bord extérieur, en caractères gothiques est devenu illisible⁽³⁾.

La pierre tombale devait être, à l'origine, insérée dans le pavement de l'église. Elle ne recouvrait pas nécessairement la tombe; l'effigie est d'ailleurs nettement plus petite que nature.

La sculpture est taillée en léger relief, dit "demi-bosse". Elle semble avoir été d'une bonne facture. Les épaules de l'homme, étonnamment larges, lui confèrent pourtant une stature peu commune.



2. Croix de Jean de Chesne (+ 1615)

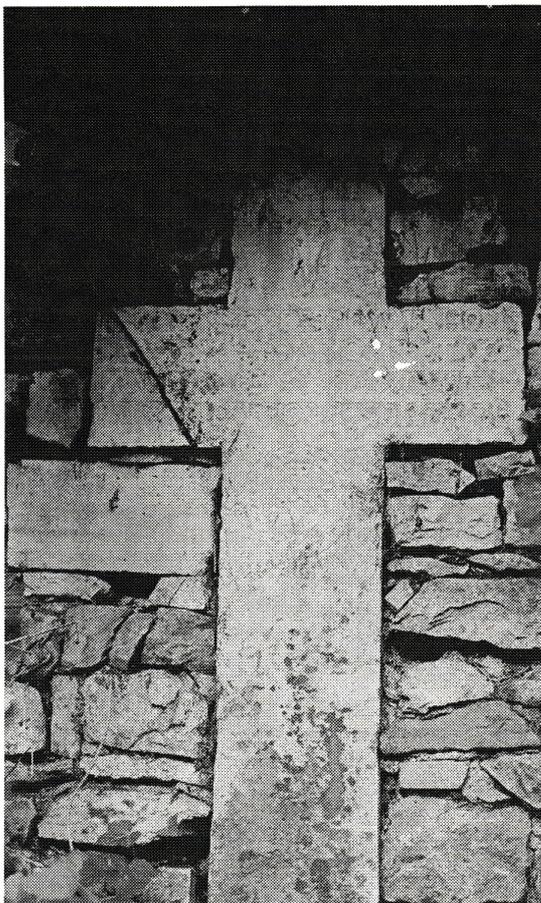
Encastrée dans le mur d'enceinte, côté sud. Pierre calcaire gris clair. 147x59 cm. Le bras gauche brisé.

Haute croix aux bras courts et à la tête "bâtée" (coupée en forme de pignon de toiture, dite "en bâtière"), ornée, à la tête, d'un petit Christ en croix et, au tronc, d'un médaillon avec le monogramme IHS. Le texte de l'épithaphe, taillé en champlevé, se lit :

ICY GIST HONEST IEVSNE HOME
IAN DE CHESNE QVI FVT OCC..
LA 1615 LE X^E DAWOVST
PRIEZ DIEV POVR SON AME

On conserve à Vinalmont trois croix de ce type. Celle-ci, ainsi que les deux suivantes, sont d'une forme qui reste encore dans la ligne des croix gothiques : fine et étroite. Le texte est toutefois en caractères romains.

L'épithaphe nous apprend que Jean de Chesne mourut tué. A cette époque, ceux qui mouraient d'une mort subite, accident ou meurtre, n'étaient pas enterrés au cimetière mais au lieu de leur décès. Cette croix fut vraisemblablement déplacée ici lors de la reconstruction du mur. Comme les autres croix du cimetière elle est originellement fichée en terre et non pas encastree dans un mur.



3. Croix de Benoît de Wansoul (+ 1616)

Encastrée dans le mur d'enceinte sud.
Pierre. 119x56 cm. Entière et en bon état.
Inv.: BOLLY, *Canton de Huy II*, p.98.
Bibl.: DE MEESTER, *Epigraphie de la Hesbaye*, t.2, p.247.

Croix bâlée, à bras courts, avec, dans le haut, le monogramme IHS, le Christ en croix ainsi que les lettres MA - AN. En dessous du texte un écu aux armes : écartelé, aux 1 et 4 une branche de rosier fleurie de deux pièces; aux 2 et 3 un étrier lié.

Epitaphe en lettres romaines taillées en réserve :

ICY - GIST
HONORABLE - HOM(M)E BENOIT
DE WANSOVL - GREFFIER EN
SON TEMPS DE FVMAL QUI
FUT OCCY LAN 1616 LE
P(RE)MIER DE DECEMBRE PRIES
DIEV PO(UR) SON
AME

Comme la précédente, croix d'occis, vraisemblablement replacée dans le mur de moëllons lors de la reconstruction de celui-ci.

Le profil de cette croix est de proportions tout-à-fait remarquables. Les bras sont plus courts que hauts. Des croix de profil similaire se voient à Villers-le-Bouillet.



4. Croix de Berthelemé de Chenne (+ 1596), Catherine Dryoul (+ 1587) et Gille de Chenne

Encastrée dans le mur d'enceinte, sud. Pierre. 120x67. Brisée en deux endroits: le pied et le bras gauche.
Inv.: BOLLY, Canton de Huy II, p.98.

Croix bâchée, ornée du monogramme IHS dans un cercle solaire et d'un Christ en croix. Texte en lettres taillées en réserve sur fond champlévé.

L'épithame se lit :

CY - GIST
BERTELEME DE - CHENNE QVI
TRESPASSAT LA(N)-1596 ET CATHE
RINE FILE IAN - DRYOUL SON ES
PEUZE QVI TRESPASSAT LAN 1587
ET GILE DE CHENE LEUR
FILS P(R)^{IE} DIEV
P^O LEVR^S AMES

Le monument funéraire, longtemps personnel, devient ici celui d'une famille : père, mère et fils. C'est vraisemblablement ce dernier qui fit ériger la croix, de son vivant; la date de son décès n'étant pas indiquée. Aux caractères de la composition le monument est à dater des environs de 1620.



5. Stèle de Jean de Pesses (+ 1636) et sa soeur Marguerite (+ 1636)

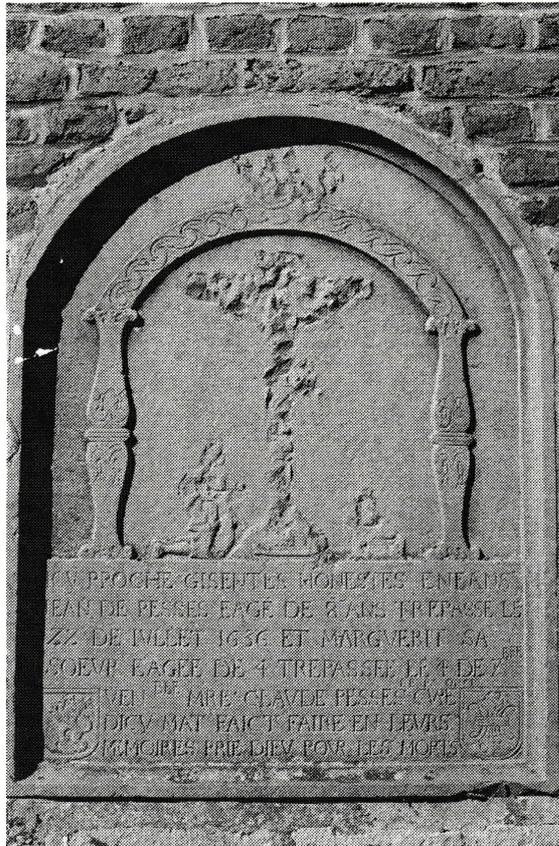
Encastrée dans le mur sud de l'église.
Pierre. 97x75 cm. Figures martelées.
Inv.: BOLLY, *Canton de Huy II*, p.98.

La scène sculptée, malheureusement martelée lors de la révolution française, représente les défunts agenouillés, de part et d'autre d'un crucifix. Elle est placée dans une baie formée de deux colonnes composites et d'un arc surbaissé, sur lequel apparaît un Dieu le Père bénissant(?). L'arcade représente la Jérusalem céleste dans laquelle les défunts "priants" sont accueillis. Dans les deux coins inférieurs du texte deux blasons: portant, à gauche un lion; à droite une fleur de lys. La stèle est moulurée et le cadre en est, chose assez rare, chantourné.

L'épithaphe en fort belles lettres gravées, se lit :

ICY PROCHE GISENTES HONESTES ENFANS
JEAN DE PASSES EAGE DE 8 ANS TREPASSE LE / 22 DE IVLLET 1636
ET MARGVERIT SA / SOEUR EAGEE DE 4 TREPASSEE LE 4 DE 7
CLAUDE PESSES CURE LEUR ONCLE / DICY MAT FAICT FAIRE EN LEVRS / MEMOIRES
PRIE DIEV POVR LES MORTS

La gravure et le décor sont de fort belle facture. La composition et le décor sont originaux. On notera que le curé *de Pesses* a pris soin de faire remarquer qu'il est le donateur du monument.



Claude de Pesses fut curé de Vinalmont de 1621 à 1653⁽⁴⁾.
Il meurt le 2 janvier 1653⁽⁵⁾.

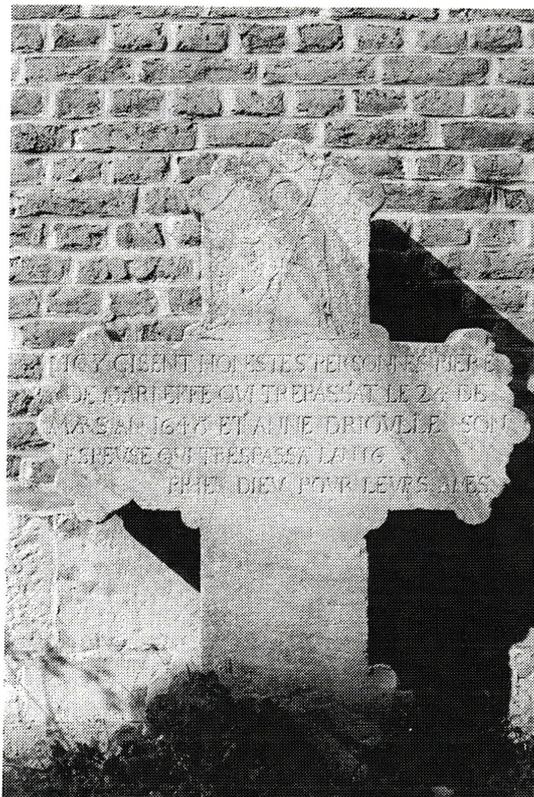
6. Croix de Pierre de Marneffe (+ 1648) et Anne Drioulle

Plantée en terre devant le mur sud de l'église. Pierre. 126x89 cm.
Inv.: BOLLY, Canton de Huy II, p.98.

C'est dans les années 1630 que les croix de pierre changent radicalement de forme. Les angles droits disparaissent. Les branches de la croix se terminent par des profils arrondis, à trois, cinq, plus tard sept lobes. Le tronc de la croix est également souvent pourvu d'excroissances en forme de lobes. C'est le règne sans partage de l'exubérance baroque. Les monuments comme tels prennent d'ailleurs également de l'ampleur : leur volume, et par conséquent leur poids doublent pratiquement. Les lettres ne sont plus taillées en réserve sur un fond champ-levé mais sont gravées, évolution qui était déjà apparue sur les croix non lobées dont la production persistera jusqu'au premier quart du 17^e siècle. La tête, généralement ornée d'un crucifix ou d'un monogramme, a reçu ici une iconographie assez particulière : on y voit le défunt priant et son patron et intercesseur Saint Pierre. C'est une variante du thème des "priants", la figure du Christ - ou de la Vierge - manquant.

La date de décès de l'épouse est laissée en blanc : elle meurt en 1674 après avoir convolé en secondes noces⁽⁶⁾. Pierre est le fils de François dont la tombe est au n° 9. L'épithaphe se lit :

ICY GISENT HONESTES PERSONNES PIERRE
DE MARNEFFE QUI TRESPASSAT LE 24 DE
MARS AN 1648 ET ANNE DRIOVILLE SON
ESPEVSE QUI TRESPASSAT LAN 1674
PRIEZ DIEV POVR LEVRS AMES



7. Croix de Marie Tirion (+ 1651)

Encastrée dans le mur d'enceinte sud. Pierre, 111/67 cm. Bon état; quelques épaufrures aux arêtes.
Inv.: BOLLY, Canton de Huy II, p.98.

Croix aux branches se terminant par trois lobes, aux courbes franches et épaisses. A la branche de tête le lobe central est orné du monogramme IHS, les courbes des deux autres lobes se retournent en volutes. Un Christ en croix orne tout le champ de tête; le texte de l'épithaphe remplit le champ des bras. Il se lit :

CY GIST HONESTE FEM(M)E
MARIE / TIRION ESPEVSE A
PIRAR LEONAR / QUI TRE-
PASSAT LAN 1651 LE 18
DAOST / PRIE DIEV POVR SON
AME

Très bel exemples de ce type de croix arrivé à maturité d'expression. On en trouve des similaires un peu partout dans la région : à Fallais (1676), à Villers-le-Bouillet (1636), et encore à Vinalmont même, devant la potale N-D. du Bon Voyage (1676)⁽⁷⁾



8. Croix de Colard Farine (+ 1654) et Dryane

Encastrée dans le mur extérieur.
Pierre, 110/74 cm. Brisée en
quatre morceaux.
Inv.: BOLLY, *Canton de Huy II*,
p.98.

Proche parente de la précédente, au remarquable profil aux lobes épais. A la rencontre des bras les angles sont droits; au n° précédent ils sont adoucis par un quart de rond. Ce type, à trois lobes, semble antérieur à celui où l'on compte cinq ou sept lobes.

Epitaphe :
ICY GISENT
COLARD FARINE Q(UI TREP)ASSA
LE 17 DE 9^{BRE} 1654 ET
DRYANE SON ESPEUSE LAQUELLE
TRESPASSAT AN 16[] LE [. . .]
...] PRIEZ DIEU POUR
LEURS AMES

La date de décès de l'épouse n'a pas été gravée, soit qu'elle fut enterrée ailleurs, soit qu'il ne s'est trouvé personne pour compléter l'épitaphe.

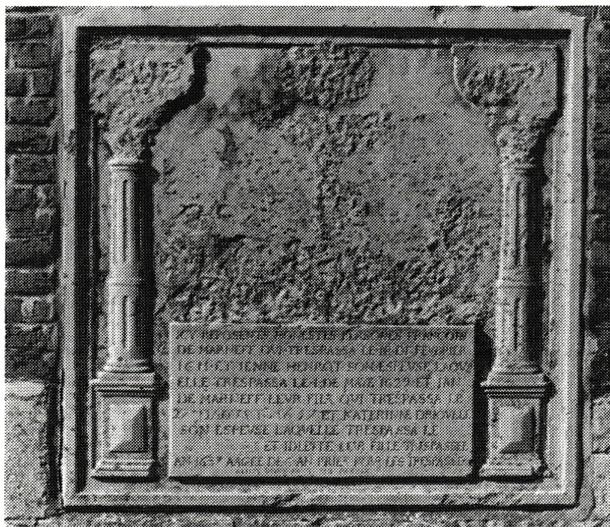


9. Stèle de François de Marneffe (+1611) et Jeanne Henrot (+1629), leur fils Jean de Marneffe et Catherine Drioulle, leur petite-fille Idelette de Marneffe

Encastrée dans le mur de l'église, en façade sud. Pierre calcaire gris clair, 125/123 cm. Les personnages et les blasons sont martelés.
Inv.: BOLLY, Canton de Huy II, p.98.

Dans un cadre mouluré, une représentation du Christ en croix et des défunts "priants", accostés de deux colonnes composites supportant probablement des blasons, avec, au dessous, un cartouche rectangulaire portant l'épithaphe :

ICY REPOSENT HONESTES PERSONNES FRANCOIS
DE MARNEFF QUI TRESPASSA LE 18 DE FEBVRIER
1611 ET IENNE HENROT SON ESPEUSE LAQU
ELLE TRESPASSA LE 1 DE MAYE 1629 ET IAN
DE MARNEFF LEUR FILZ QUI TRESPASSA LE
27 DAoust 1657 ET KATERINNE DRIOULLE
SON ESPEUZE LAQUELLE TRESPASSA LE []
ET IDLETTE LEUR FILLE TRESPASSEE
AN 1637 AAGEE DE 6 ANS PRIEZ POUR LES TRESPASSEZ
AINSY VOUS FAUT ILS PASSEZ



Stèle de toute une famille : parents, fils, belle-fille et petite-fille. La date de décès de la belle-fille *Catherine Drioulle* n'a pas été inscrite.

On remarquera que la scène ne se présente pas, comme de coutume, sous une arcade, qui signifie la porte du paradis; l'arc a disparu et les colonnes sont devenues des supports de blasons, qu'ils mettent ainsi en évidence. L'épithaphe comprend, en finale, une demande de prières à laquelle s'ajoute une considération empreinte de résignation qui s'adresse au passant.

Catherine Drioulle dont la date de décès est laissée en blanc est morte le 07-08-1682⁽⁸⁾. La pierre peut ainsi être datée : au plus tôt 1657, au plus tard 1682.

François de Marneffe est également le père de Pierre de Marneffe, dont la croix est au n°6 ci-dessus⁽⁹⁾.

Cette stèle est d'un modèle original. L'absence de l'arcade aux colonnes se voit également à certaines dalles à gisants de cette époque.

10. Croix de Gérard de Roiseux et Anne Cavar (+ 1685)

Encastrée dans le mur extérieur.
Pierre, 95/83 cm.
Inv.: BOLLY, *Canton de Huy II*, p.98.

Croix aux abouts lobés, avec un Christ en croix et un blason orné d'une anille.

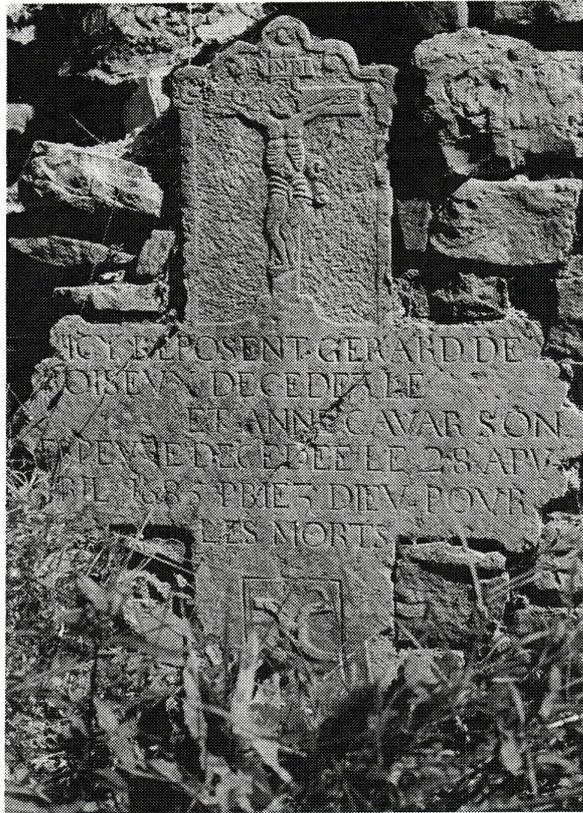
L'épithaphe se lit :

ICY REPOSENT GERARD DE
ROISEUX DECEDE LE [
] ET ANNE CAVAR SON
ESPEUSE DECEDEE LE 28 APV
RIL 1685 PRIEZ DIEV POVR
LES MORTS

Comme on avait déjà pu le remarquer à la tombe n°5 la demande de prières "*priez pour leurs âmes*", s'est muée en une généralité moralisante : "*priez pour les morts*". .

L'homme était peut-être meunier, l'anille représentée sur le blason étant fréquemment employée comme figure héraldique par les meuniers. L'anille est une ferrure scellée dans l'oeillard de la meule et qui transmet à celle-ci le mouvement du bras.

On remarquera le contraste entre la qualité des lettres gravées, qui démontre un savoir-faire, et le caractère fruste et malhabile de la figure du Christ.

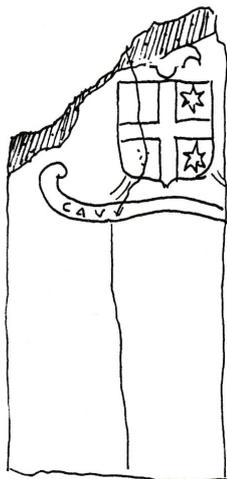


Gérard de Roiseux est mort le 29-08-1694. Il était le fils de Gérard de Roiseux et de Anne N.,. Il avait épousé Anne Cavar le 20-07-1644.⁽¹⁰⁾

11. Fragment de dalle, 17e s.

Posé au sol, contre le mur de clôture, côté nord.
Fragment 110/60 cm. en fort mauvais état.

On ne distingue qu'un blason et un morceau
de banderolle.

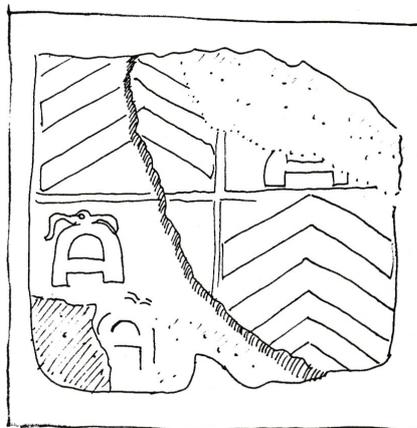


12. Fragment de croix armoriée, 17e s.

Encastré dans le mur de clôture, côté nord. Pierre,
33/30 cm. En fort mauvais état; la pierre se délite.
Inv.: BOLLY, *Canton de Huy II*, p.98.

Le fragment, à léger relief, ne comprend qu'un
blason, qui est : écartelé, au 1 et 4 à trois
chevrons, au 2 et 3 à trois ériers (2,1). Il
s'agirait ici des armes d'une branche de la
famille *de Marneffe* qui, ailleurs, porte ces
armes avec toutefois un étier et non
trois⁽¹¹⁾.

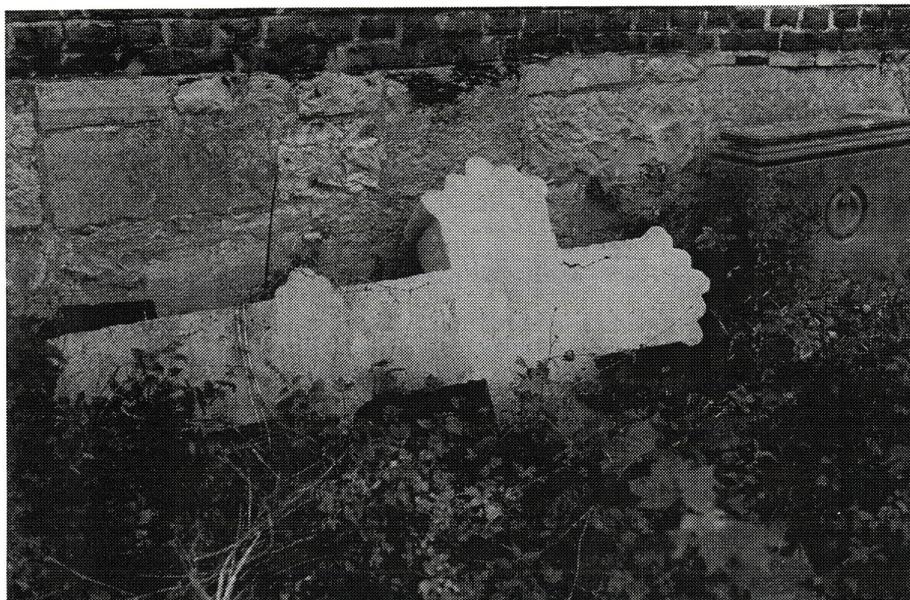
Le fragment appartient apparemment à une
croix funéraire dont il constitue une partie du
tronc.



13. Croix de N., 17e s.

Couchée, la face avant tournée vers le sol, contre le mur sud de l'église. Pierre, 170/88. Entière. La face avant n'est pas visible.

Croix aux bouts à cinq lobes. En tête le monogramme IHS et un crucifix. Texte gravé. La position de la pierre ne permet pas d'en décrire plus avant le décor, ni d'en donner le texte d'épithaphe. Elle devrait être redressée et plantée dans le sol.



14. Croix de Lambert Courtoy (+ 1714) et Agnès Delhamende (+ 1723)

Encastrée dans le mur extérieur Sud.
Pierre, 96/88 cm, ép 20 cm. Epaufrures
aux angles.

Inv.: BOLLY, *Canton de Huy II*, p.98.

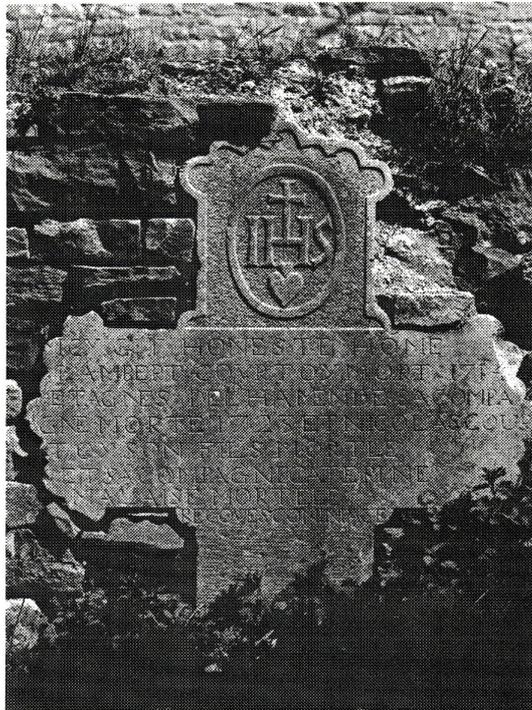
Grosse croix, avec, dans un médaillon,
le monogramme IHS surmonté d'une
croix, et un coeur portant un petit
coeur.

L'épitaophe se lit :

ICY GIT HO(N)NESTE HO(M)ME
LAMBERT COVRTYOY MORT 1714
ET AGNES DELHAMENDE SA COMPA
GNE MORTE 1723 ET NICOLAS COVR
TOY SON FILS MORT LE []
ET SA COMPAGNE CATHERINE
MALAISE MORTE LE []
RECOVESCONINPACE

Monument où les enfants font mémoi-
re de leurs parents. Leur date de
décès manque. L'épitaophe ne se
termine plus par une demande de
prière mais par une phrase, en latin,
tirée de l'office liturgique des morts.
Le latin est fort maltraité : *recovesco-
ninpace* pour *requiescant in pace* :
"qu'ils reposent en paix".

La forme de la croix est celle qui est à
la mode au milieu du 18e siècle. Elle
devient fort lourde, de poids comme
d'aspect; le ou les motifs iconographi-
ques sont traités avec une certaine
sécheresse. Le champ dans lequel
s'inscrit le médaillon et accusant le
profil extérieur est assez malvenu.



Lambert Courtoy et Agnès Delhamende se marient à Vinalmont le 28-02-1688. Lambert, baptisé le 26-03-1666, était le fils de Egide Courtoy et Anne Marneff. Agnès Delhamende, baptisée le 25-07-1652, était la fille de Jean Delhamende et Anne N.,. Leur fils Nicolas Courtoy est mort en 1746; sa compagne Catherine Malaise le 12-10-1746. Ils s'étaient mariés à Vinalmont le 29-06-1723 et eurent un fils Lambert, baptisé le 13-06-1724⁽¹²⁾.

15. Croix de Nicolas Dethier (+ 1798)

Côté sud, posée à même le sol, devant une partie éboulée du mur. Pierre, fragment de 73/103 cm, comprenant la tête et les bras; le tronc manque.

Le fragment restant laisse voir l'épithaphe sur les bras, en tête un Christ en croix, et à l'amorce du tronc un crâne. Dans le champ supérieur est gravé "victime innocente de nos péchés - ayez pitié de trépassé amen".

Type de croix qui apparaît à la fin du 18e siècle : le profil n'est taillé que sur quelques cm, ici 4, le reste étant encastré dans le mur de l'église. Le profil des bouts des bras est également d'un type nouveau: les lobes sont remplacés par un profilage savant, qui rappelle ceux de l'ébénisterie⁽¹³⁾.

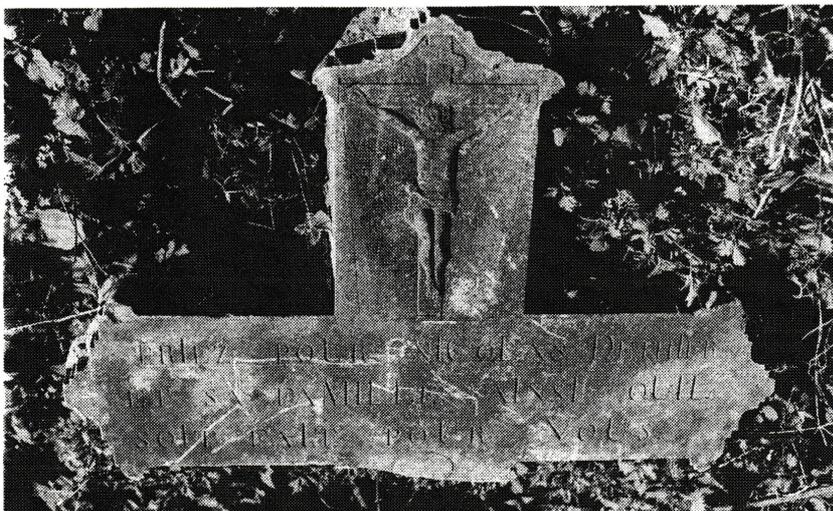
L'épithaphe se lit également en chronogramme:

PRIEZ POUR NICOLAS DETHIER
ET SA FAMILLE AINSI QUE
SOIT FAIT POUR VOUS

ce qui donne la date 1798.

L'épithaphe-chronogramme se retrouve surtout, et en latin, sur les grands monuments, de personnages importants. Sa présence sur une simple croix de pierre, et en français, est peu fréquente. On en trouve une autre à Antheit, datant de 1825. Cela lui donne un air quelque peu savant, n'était-ce le style direct du texte qui appelle à une communion de prières.

Nicolas Dethier, baptisé le 27-02-1746, était le fils de François Dethier et Thérèse Henquet. Il épousa le 07-04-1777 Marie Catherine Dony, baptisée à Amay.



16. Croix de Pierre Joseph Wilmart (+ 1847)

Encastrée dans le mur extérieur, sud. Pierre, 132/92 cm. Le bas du tronc manque.
Inv.: BOLLY, Canton de Huy II, p.98.

Croix à bouts profilés, du type semi-encasté comme la précédente. En tête, un crucifix sur pied, taillé en champlevé. Sur le tronc, un crâne et ossements, dans un carré, taillés en champlevé.

L'épithaphe se lit :

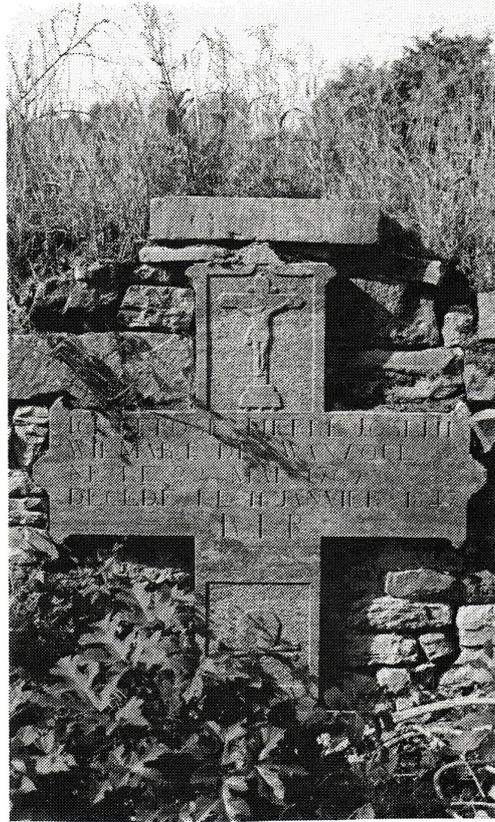
ICI REPOSE PIERRE JOSEPH
WILMART DE WANZOUL
NE LE 22 MAI 1767
DECEDE LE 11 JANVIER 1847
R.I.P.

Exemple extrêmement tardif d'un modèle du 18^e siècle. Le dessin est raide et sec. Ce qui est nouveau c'est la mention, dans l'épithaphe, de la date de naissance, ce qui désormais se généralisera.

Caractéristique que la croix précédente avait déjà : le type nouveau de caractères. C'est le célèbre *Bodoni*, qui s'imposa dès la fin du 18^e siècle. On le reconnaît à son contraste entre pleins et déliés, au verticalisme absolu.

On notera le contraste entre le style de cette croix de Joseph Wilmart et celui de la stèle n°17, qui suit, et qui est celle de son frère.

Pierre-Joseph Wilmart, baptisé le 22-05-1767, était le fils de Valentin Wilmart et Marie Jeanne Bolys⁽¹⁴⁾



17. Stèle de Jean Joseph Wilmart (+ 1849) et Angélique Dechesne (+ 1851)

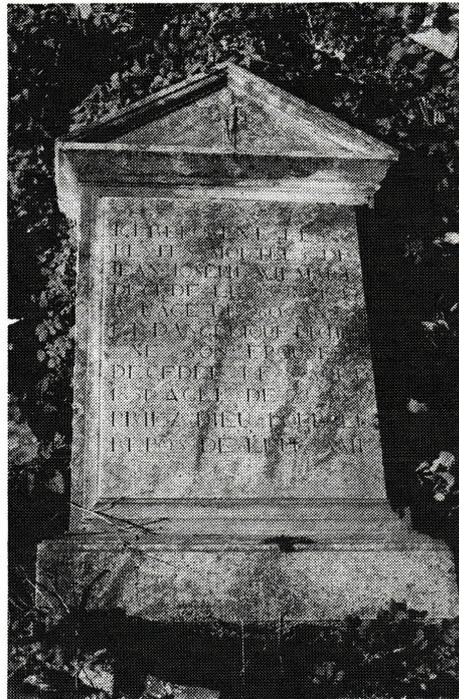
Gît au sol, contre le mur d'enceinte sud. Pierre beige, 142/79,5, ép.29 cm. Bon état.

Stèle d'un type nouveau, créé au premier tiers du 19^e siècle. Les monuments en forme de dalle furent d'abord levés et placés contre les murs (extérieurs) avec l'adjonction d'un entablement en pierre et d'une plinthe. L'entablement horizontal est ensuite remplacé par un fronton triangulaire. Ce type de monument est donc finalement formé de divers éléments assemblés en une petite construction. Dans le cas présent les trois éléments, dalle-épitaphe, fronton et socle, sont taillés d'une pièce, en une seule pierre. Le monument devait être encastré, les profils ne sont taillés que sur 12 cm d'épaisseur.

Dans le fronton, un petit crucifix, de fort médiocre facture, est le seul souvenir des monuments antérieurs. La savoir-faire est à présent ailleurs : finesse des moulures, proportions. Le monument appartient à cette première moitié du siècle, où les compositions, pour le reste fort variées, sont franches, simples et volontiers solennelles.

L'épitaphe se lit :

ICI REPOSENT LES / RESTES MORTELS DE /
JEAN JOSEPH WILMART / DECEDE LE 23
8^{BRE} 1849 / A L'AGE DE 80 ANS / ET
D'ANGELIQUE DECHES / NE SON EPOUSE /
DECEDEE LE 5 AOUT 1851 / AGEE DE 73
ANS / PRIEZ DIEU POUR LE / REPOS DE LEUR
AME



Jean-Joseph Wilmart, baptisé le 15-12-1770, était le fils de Valentin Wilmart et Marie Bolys, mariés à Moha. Sa femme, Jeanne Angélique, baptisée le 27-01-1779, était la fille de Jean-Joseph Dechesne et M.-J. Fabri, mariés à Vinalmont. Jean-Joseph Wilmart fut échevin de Vinalmont en 1838, et réélu en 1842.

18. Stèle de Jos.Wilmart (+ 1853) époux de Marie Mignolet

Apposée contre le mur d'enceinte, côté est.
Pierre beige, ht.195 cm, lg.64, soubass.77 cm.
Bon état.

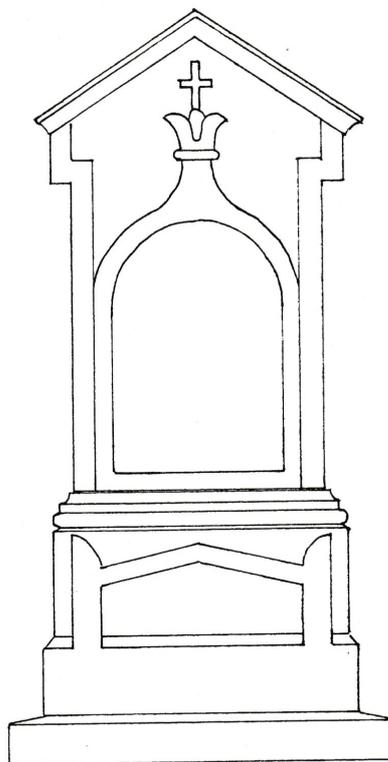
Dès le milieu du siècle on délaisse les formes pures et simples pour s'engager dans des assemblages, plus ou moins heureux, souvent hybrides. Contrairement au précédent, ce monument est composé d'éléments variés. On voit ici : au centre la plaque d'épithaphe en plein cintre, enserrée dans un profil plat se terminant au dessus par un motif végétal d'où sort une petite croix, le tout sous un pinacle à deux versants, et posé sur un haut socle profilé chargé de lourds reliefs à l'évocation symbolique incertaine et peu convaincante. C'est l'époque de l'éclectisme; il permet non seulement de puiser dans diverses sources d'inspiration mais encore de les mélanger sans rigueur.

L'épithaphe se lit :

A
LA MEMOIRE DE
JOS.WILMART
EPOUX DE MARIE
PHIL^{NE} MIGNOLET
PIEUSEMENT DECEDE
LE 22 JANVIER 1853
A L'AGE DE 54 ANS

Joseph Wilmart, baptisé le 21-08-1799, était le fils de Jean-Joseph et Angélique Dechesne (Cfr.n°17). Sa femme Marie Philippine Julie Mignolet, baptisée le 08-07-1800, était fille de Pierre Joseph Mignolet et Elisabeth Orban⁽¹⁵⁾.

J.Wilmart était maître de carrière⁽¹⁶⁾.



19. Stèle de Pierre Mahy (+ 1853) et son fils le curé Jean Joseph Mahy (+ 1856)

Encastré dans le mur de l'abside. Pierre calcaire gris clair. Ht avec la croix 270, lg 137 cm. Bon état.

Composition fortement architecturée. Comme le précédent monument il s'agit d'une véritable construction, comportant une douzaine de pierres assemblées, le tout enchâssant une plaque de pierre portant l'épithaphe. Celle-ci est flanquée de pilastres, surmontée d'un lourd fronton et repose sur un socle en glacis, plus lourd encore. Le texte de l'épithaphe s'inscrit dans un losange et est surmonté de petits motifs réduits à leur plus simple expression : une croix et deux crânes et ossements. La plaque est rapportée; le monument peut être réalisé indépendamment d'elle. L'épithaphe se lit :

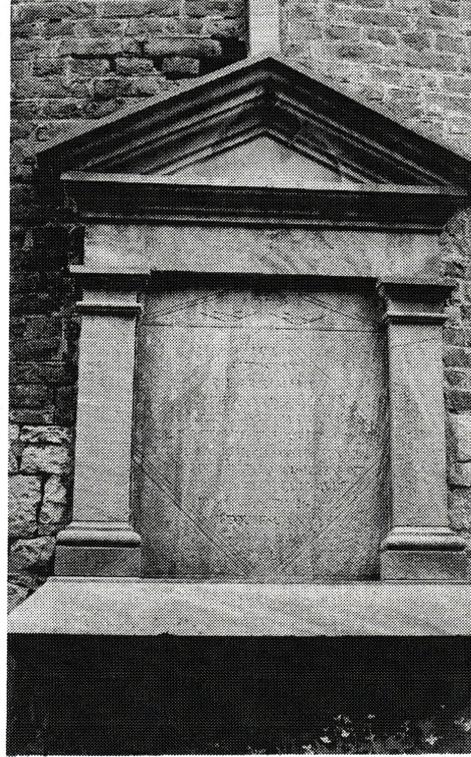
ICY
REPOSENT
PIERRE MAHY
DECEDE A VINALMONT
A LA MAISON PASTORALE
LE 11 OCTOBRE 1853 AGE DE 78 ANS
ET JEAN JOSEPH MAHY SON FILS
CURE DE CETTE PAROISSE PENDANT
29 ANS DECEDE LE 14 AVRIL
1856 A L'AGE DE 62 ANS
REQUIESCANT
IN
PACE

Le curé Mahy avait fait placer de son vivant le monument à l'endroit qu'il avait désigné lui-même longtemps avant sa mort⁽¹⁷⁾.

Jean-Joseph Mahy fut curé de Vinalmont de 1827

à 1856. Il laissa une notice manuscrite sur l'histoire de la paroisse, couvrant les années 1792 à 1853⁽¹⁸⁾.

Il naquit à Embourg le 13-12-1794. Conscrit en 1813; prêtre en 1824; vicaire à Jalhay 1824-1827; curé de Vinalmont 1827-1856⁽¹⁹⁾.



20. Pierre tombale de Marie Arnold (+ 1856) épouse de Théod.de Gérardon

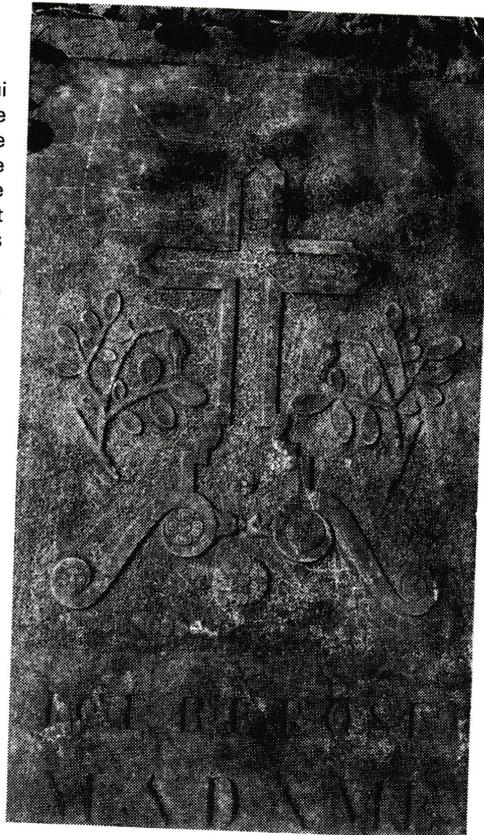
Couchée, dos au sol, côté nord du cimetière.
Pierre, 155/92 cm. Bon état.

La dalle, rectangulaire, héritière de celles qui pavaient les églises, est néanmoins destinée à être encastrée dans, ou apposée contre le mur de l'église. Ce type de monument se compose normalement d'une dalle protégée par une petite corniche ou entablement et reposant sur un socle. Ces deux éléments complémentaires manquent ici ou ont disparu. Les emplacements les plus prisés au cimetière étaient les murs de l'église, reste de l'ancienne croyance en la proximité bénéfique des reliques, sinon de l'autel (voir l'emplacement que le curé *Mahy* s'était réservé dans l'axe de l'abside, n°19 ci-dessus). On retrouve des exemples de ce type de monument, encastrés et munis de leur entablement, à Antheit, à Héron, à Lavoir, etc.

L'iconographie est réduite au seul motif, taillé en méplat, d'une croix posée sur deux volutes au coeur fleuri et accostée de branches de buis - symbole d'éternité - sur lesquelles sont perchés des oiseaux.

Le texte remplit la majeure partie de la surface. On remarque ici pour la première fois la variation de grandeur des caractères, mettant ainsi les noms en évidence.

ICI REPOSE
MADAME
MARIE JOSEPH DELPHINE
ARNOLD
EP^{SE} DE M^R THEODORE DE GERADON
DECEDE A HUY
LE 20 7^{BRE} 1856
A L'AGE DE 47 ANS
R.I.P.



21. Croix d'Elisabeth Moreaux (+ 1857), veuve de Joseph Wilmart

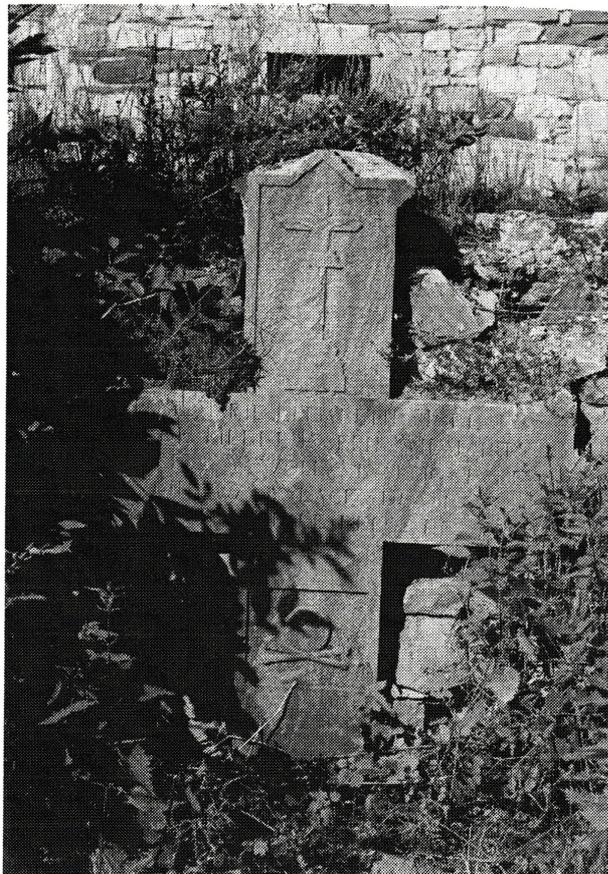
Encastrée dans le mur d'enceinte, sud. Pierre, 128/109 cm.
Inv.: BOLLY, Canton de Huy II, p.98.

Grande croix, du type mi-encasté. En tête un crucifix sur pied, sur fond champlevé. Sur le tronc, crâne et ossements, dans un rectangle, sur fond champlevé.

Épitaphe :

ICI REPOSE MARIE ELISABETH MOREAUX / VEUVE DE PIERRE JOSEPH WILMART / DECEDÉE A WANZOUL VINALMONT LE / AVRIL 1857 A L'AGE DE 81 ANS / PRIEZ DIEU POUR LE REPOS DE SON AME

Comme la croix de Pierre Joseph Wilmart (n°16), exemple fort tardif d'un type dans le style de la fin du 18^e siècle.



22. Stèle, vers 1860

Dos au sol, côté nord-est du cimetière. Pierre, fronton 118/85 cm. Deux fragments : stèle et fronton

Monument de format relativement important. Les deux éléments gisent au sol : le fronton mouluré, de type courbe et à acrotères, sommé d'une croix; la table, moulurée. Celle-ci est taillée en cuvette dans laquelle a dû se trouver une plaque-épitaphe dont il n'y a pas trace.

Le fronton est orné d'un motif sculpté représentant un sablier ailé, symbolisant le temps qui fuit. Curieusement le dessin du sablier est devenu méconnaissable : le sablier de verre, devant être aperçu derrière les colonnettes, manque. A propos de ce motif on notera d'une part la place importante qui lui est réservée - il occupe tout le fronton - d'autre part le fait que le motif lui-même n'est pas du tout chrétien; il se voit depuis le 16^e siècle comme symbole accessoire.



23. Stèle de Lambert Jamart (+ 1862)

Dos au sol, côté est du cimetière. Pierre beige, 103/72 cm. Deux éléments dont un brisé en deux pièces. Le couronnement manque.

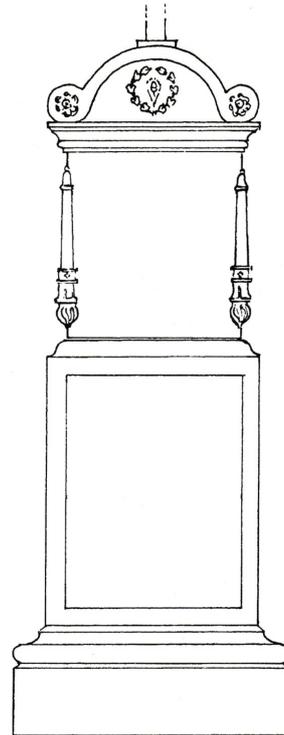
Un premier élément, taillé en une pièce avec le socle comprend l'épithaphe gravé sur un champ en léger relief. Un second élément, qui le surmonte, brisé en deux pièces, est une plaque dont le champ est vide et les angles latéraux ornés de flambeaux renversés, complétée par un fronton courbe portant un motif végétal et sommé d'un motif manquant, probablement une croix. Texte en lettres étroites, gravées.

Nouveau type de monument: c'est le socle qui reçoit l'épithaphe; il porte une forme de stèle qui reçoit quelque chose de plus important, médaillon, portrait, etc. Cet élément manque ici. On notera le motif sculpté au fronton : un gland debout sur une feuille de chêne, dans une couronne de feuilles et fruits stylisés.

L'épithaphe se lit :



A LA MEMOIRE DE
L^T JAMART ANCIEN
OFFICIER DU 1^{ER} EMPIRE
NE A WANZOUL
LE 26 MARS 1786
DECEDE LE 1^R MAI 1862
RIP



24. Stèle d'Alexis Wilmart (+ 1866) ép.de Rosalie Burette

Contre le mur d'enceinte, côté est. Pierre de taille, ht. environ 3 m.

Le monument se distingue avant tout par ses dimensions. La composition n'est toutefois pas à la hauteur de ces ambitions : la pierre d'épithaphe est haussée sur trois socles empilés l'un sur l'autre ce qui donne au monument une certaine démesure. Le fronton s'est mué en pignon : l'épithaphe est enchâssée dans une arcade gothique et la pierre est coiffée d'une toiture à deux versants, rappel d'une chapelle.

L'épithaphe se lit :

A LA MEMOIRE
D'ALEXIS WILMART
EPOUX DE ROSALIE BURETTE
PIEUSEMENT DECEDE LE 2
JUN 1866 A L'AGE DE 54 ANS
PRIEZ DIEU POUR LE REPOS
DE SON AME
R.I.P.

Alexis Wilmart fut nommé échevin communal en 1839 ainsi qu'en 1845.



25. Stèle de Marie Tombeur (+ 1864) et Théodore Leurquin (+ 1871)

Adossée au mur extérieur de l'abside. Pierre beige, ht. 228, sans la croix, lg 104 cm. Bien conservée; mousses.

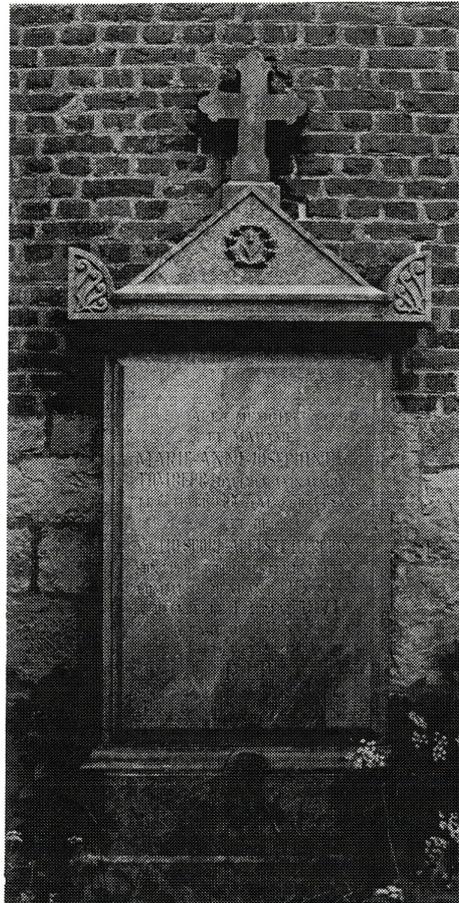
Stèle murale, comme le n°17, formé d'une grande plaque portant l'épithaphe, surmontée d'un fronton à acrotères et soutenue par un socle.

L'épithaphe est sur un champ en relief mouluré. L'iconographie est extrêmement réduite : une petite couronne enserrant un gland, au centre du fronton, deux motifs de palmettes, sur les acrotères du fronton.

Epithaphe :

A LA MEMOIRE
DE MADAME
MARIE-ANNE-JOSEPHINE
TOMBEUR DECEDEE A VINALMONT
LE 6 FEVRIER 1864 A L'AGE DE 63 ANS
ET DE
M^R THEODORE-AUGUSTE LEURQUIN
SON EPOUX BOURGUEMESTRE DE CETTE
COMMUNE PENDANT 23 ANS
Y DECEDA LE 12 MAI 1871
A L'AGE DE 78 ANS
R.I.P.

La composition est dans le genre en usage à la première moitié du siècle; son traitement, ses proportions sont toutefois de qualité médiocre.



26. Stèle d'Ernest de Gérardon (+ 1871)

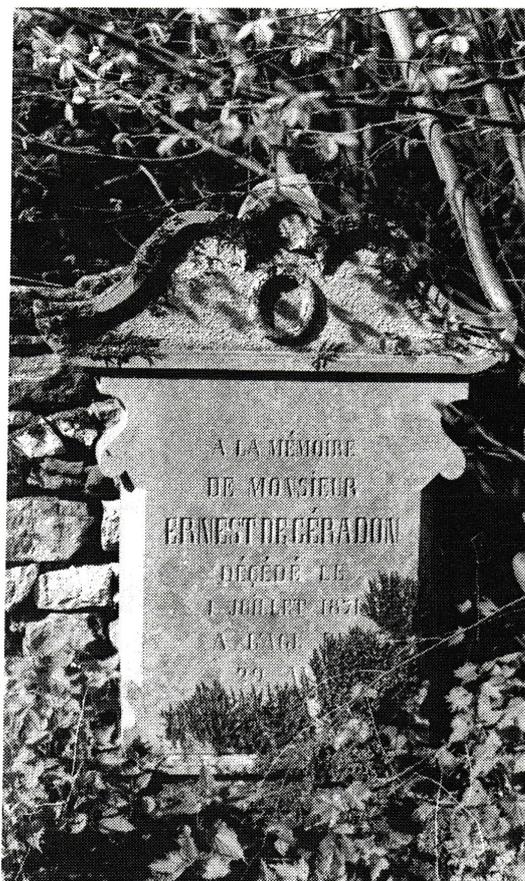
Contre le mur d'enceinte, côté nord.
Pierre, 138/90 cm.

Stèle construite en trois parties : la plaque-épitaphe, aux bords profilés, une corniche de formes arrondies, portant au centre une petite couronne et surmontée vraisemblablement d'une croix, disparue, un socle mouluré.

Épitaphe :

A LA MEMOIRE
DE MONSIEUR
ERNEST DE GERADON
DECEDE LE
1 JUILLET 1871
A L'AGE DE
29 ANS

Contrairement à la précédente, celle-ci n'est pas ennuyeuse. Elle est résolument hybride, traitant avec désinvolture des éléments gothiques (profil de la dalle) et des éléments baroques (profil de la corniche).



27. Stèle de Marie Farine (+ 1872) épouse de Joseph Emanuel

Gît par terre, en trois morceaux, coté sud du cimetière. Pierre bleue, ht. 179 cm. Bon état mais le couronnement manque.

Stèle composite, en trois pièces : dalle-épithaphe, aux angles ornés de flambeaux retournés; un lourd fronton à double degré sommé d'une croix (?) (manquante) et au centre duquel un motif de deux coeurs accolés, le gauche ceinturé d'une couronne d'épines, une croix dans des flammes saillantes, celui de droite ceinturé de roses dont une avec un insecte, le coeur transpercé par une dague, des fleurs dans les flammes saillantes; le socle portant au centre un anneau sculpté dans un creux et R.I.P.

Epitaphe :

A LA MEMOIRE DE
M^{RIE} CATHERINE FARINE
EPOUSE DE
J^{PH} EMANUEL
NEE A HUCCORGNE
LE 21 JANVIER 1810
DECEDEE A WANZOUL
LE 9^{BRE} 1872

Le motif des deux coeurs ferait volontiers croire que ce sont ceux des époux qui sont figurés. Il s'agit en réalité des coeurs de Jésus et de Marie, comme on les trouve figurés sur des images mortuaires de l'époque, quitte à



créer une association d'idées facile et sentimentale. C'est, en effet, le temps de l'imagerie sulpicienne. De composition raffinée, le monument mérite sûrement d'être relevé.

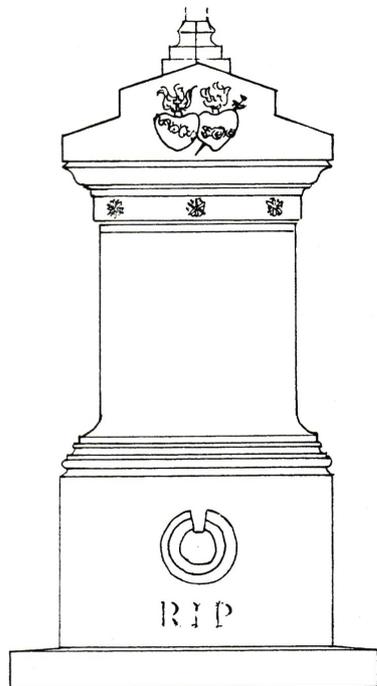


Image mortuaire de 1846

Pour une réhabilitation

On en conviendra : aucun des 27 monuments conservés - tant bien que mal, plutôt mal - au vieux cimetière de Vinalmont ne possède une valeur bien particulière ou exceptionnelle. L'ensemble de ces sculptures doit-il pour autant être laissé à l'abandon? Force est d'admettre que la situation actuelle dénote une attitude désinvolte et ambiguë vis-à-vis du patrimoine public. En effet, en admettant que l'on décide de mettre un terme à cette situation déplorable et sans issue, l'alternative est la suivante : ou bien le site est sauvegardé, c'est-à-dire aménagé et entretenu, les monuments conservés et mis en valeur, ou bien le site est rasé et les monuments confiés à des institutions ou associations qui en prennent soin et les sauvegardent. Les suggestions et considérations qui suivent sont faites dans le sens de la première solution.

1. Accès

Le vieux cimetière entoure l'église de trois côtés; le quatrième côté ferme la place. L'accès au vieux cimetière se situe actuellement sur le côté, dans la ruelle Pont de Soleil. On créera un double accès, depuis la place, de part et d'autre de l'église. Les deux murs de briques seront partiellement démolis et quatre marches reprendront la différence de niveau entre place et cimetière. On ouvre ainsi le cimetière vers la place et on poursuit la place dans le cimetière. Il est important de créer les deux accès, ceci afin d'éviter les inconvénients d'un cul-de-sac.

2. Mur d'enceinte

Le mur d'enceinte sera débarrassé des végétations qui le recouvrent actuellement et ensuite restauré. Les brèches seront refermées et un couvre-mur le protégera désormais.

Les monuments qui y sont incorporés seront enlevés (tous sauf les n°1, 18, 24, 26) pour être replacés ailleurs.

3. Terrain

Le terrain sera évidemment débarrassé de la végétation sauvage. On conservera les deux noyers dans le fond de la parcelle. On conservera également en grande partie la végétation d'arbustes de la zone nord, contre le mur gauche de l'église et contre le bâtiment mitoyen qui se trouve en face.

Un sentier périphérique sera créé, faisant le tour de l'église; il est dédoublé par un sentier

derrière l'abside. Il se forme ainsi, dans le fond de la parcelle, un parterre de forme triangulaire.

Le sentier est marqué à divers endroits par des buissons taillés, délimitant des zones et des orientations. Les diverses zones ainsi délimitées servent à la mise en valeur des monuments.

4. Les monuments

Emplacements et traitement des monuments sont définis, cas par cas, suivant leur type et leur état de conservation. Comme on place des oeuvres dans un musée. Car, en fait, c'en est un. Il ne s'agit pas d'un parc agrémenté de quelques vieilles pierres mais d'un lieu de conservation de monuments funéraires dans un petit parc public. Suivant cette conception le vieux cimetière pourrait accueillir des monuments en provenance d'autres sites et qui seraient sinon voués à la destruction. On pense non seulement à des monuments anciens mais encore à des monuments des cimetières actuels, monuments qui se trouveraient dans le lot de ceux que les communes démolissent régulièrement après extinction des concessions, mais qui pourraient en raison de leur valeur esthétique, archéologique ou historique, trouver refuge en ces lieux.

L'aménagement des zones peut ainsi être conçu en conséquence. Suivant le croquis ci-contre on trouvera :

- côté sud (à droite de l'église), à leur place inchangée, les stèles n°5 et 9 scellées dans le mur et la coix n°6 plantée au sol. On y ajoute le n°27 dont on remonte les trois pièces et que l'on nettoie ainsi que le n°17 que l'on redresse et adosse au mur.

- dans le parterre en triangle, au fond de la parcelle on place onze croix de pierre. Elles sont, comme à l'origine, mises en terre, soit entières (comme les n°13 et 2), soit posées sur un socle ou une maçonnerie de soutien oblique lorsqu'il s'agit d'un fragment. On place certaines à des endroits focalisés, tel le n°13 et le n°7; d'autres sont regroupées par affinités de forme et d'époque.

- contre le mur d'enceinte, tout au fond de la parcelle, sont maintenus en place les n°18 et 24. Le n°22 est redressé partiellement, le n°23 est remonté et adossé au mur. Le n°1 est particulièrement mis en valeur par le tracé du sentier; il est protégé par un petit auvent.

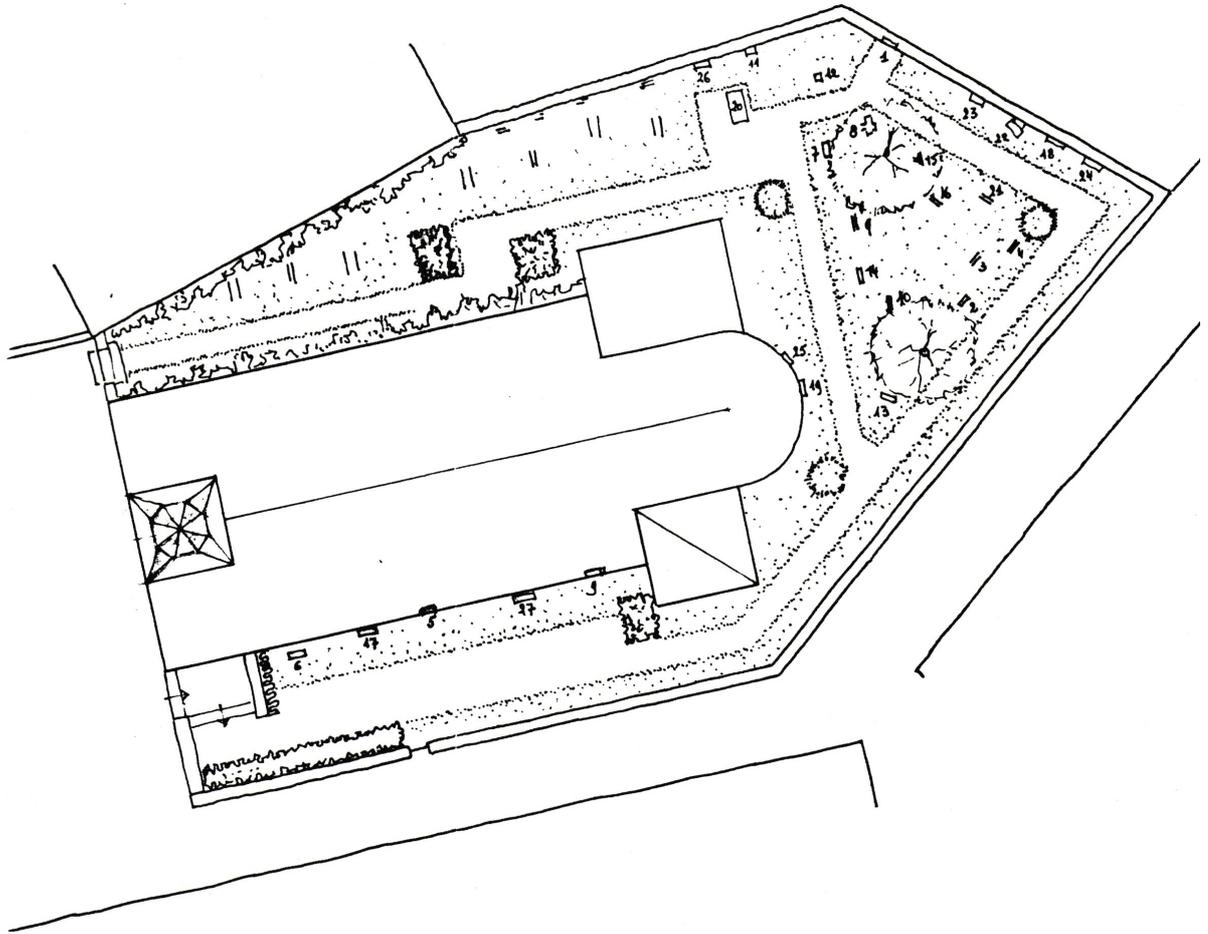
- en zone nord, vers le fond, on redresse en oblique la dalle n°20. Le n°12 est restauré et posé sur un socle. Le n°26 reste en place.

Le reste de cette zone et jusqu'à l'issue sur la place est disponible pour des monuments en provenance d'autres lieux comme il est dit plus haut.

- contre le mur de l'abside sont conservés en place les n°19 et 25

5. La place

Il reste un mot à dire sur la place devant l'église. Les bâtiments qui la bordent ne manquent pas d'intérêt, église comprise. Néanmoins la place pose problème. Par un cruel manque d'aménagement. Un anneau d'arbres à haute tige ne lui donnerait-il pas un peu de souffle?



Notes

- (1) L'inventaire de l'Institut Royal du Patrimoine Artistique (BOLLY, *Canton de Huy II*), ne recense que douze monuments sur les vingt-sept que compte le cimetière. Y manquent les monuments n°1, 2, 11, 12, 15, 17 à 20, 22 à 27.
- (2) Voir au cimetière de Vinalmont, les croix de Désirée Dabée +1892 et de Marie Charlier +1894.
- (3) Il n'est pas identifié. La liste des curés d'après le *Liber memorialis* du curé Fléron renseigne les noms suivants : *Messire Andrieu*, 11577; *Grégoire Been*, avant 1559; *Arnold de Bierwart*, 11557-1588, notaire apostolique, doyen de Statte en 1574; *Guillaume Godischal*, 11595-1605; *Jean Mohy*, 11610; *Hubert Mercier ou Lemerrier*, 1610-1620; *Claude de Pesses*, 1621-1653.
- (4) *Liber memorialis* du curé Fléron. Manuscrit à la cure de Vinalmont.
- (5) A.E.H., *Vinalmont, Registres paroissiaux*.
- (6) Renseignement communiqué par Monsieur Raoul de Marneffe, que je remercie vivement.
- (7) Croix d'occis de Jean Colart, tué le 17-09-1676.
- (8) A.E.H., *Vinalmont, Registres paroissiaux*.
- (9) D'après une généalogie communiquée par Mademoiselle Arlette de Marneffe que je tiens à remercier vivement.
- (10) A.E.H., *Vinalmont, Registres paroissiaux*.
- (11) Ainsi à la pierre tombale de Claude de Marneffe à l'église de Marneffe.
- (12) A.E.H., *Vinalmont, Registres paroissiaux*.
- (13) La même remarque a été faite par J.Comanne, à propos des profils de certaines potales e.a. à Héron et à Landenne (COMANNE.J., *Potales de Vinalmont et alentours*, dans *Bulletin de la Commission Royale des Monuments et Sites*, t.9, 1980, p.148). Le cas est ici plus flagrant : le profil ne se présente pas en long, comme en pourtour de cadre mais en coupe.
- (14) A.E.H., *Vinalmont, Registres paroissiaux*.
- (15) A.E.H., *Vinalmont, Registres paroissiaux*.
- (16) *Liber memorialis* du curé Fléron, 1856-1901.
- (17) *Liber memorialis* du curé Fléron, 1856-1901.
- (18) Elle fut publiée par J.COMANNE, *Notice sur la paroisse de Vinalmont, du curé J.J. Mahy (1794-1856)*, dans *Annales du Cercle Hutois des Sciences et des Beaux-Arts*, t.39, 1945, pp.45-97. Elle est conservée aux Archives de l'Etat à Huy.
- (19) *Liber memorialis* du curé Fléron, 1856-1901.

Table des noms de personnes

- Arnold
 — Marie (+ 1856), ép.de Théodore de Gérardon, 20
 Been
 — Grégoire (l'avant 1559), curé de Vinalmont, 1, note 3
 Bierwart
 — Arnold, (1574), curé de Vinalmont, 1, note 3
 Bolys
 — Marie Jeanne, ép.de Valentin Wilmart, 16, 17
 Burette
 — Rosalie, ép.de Alexis Wilmart, 24
 Cavar
 — Anne (+ 1685), ép.de Gérard de Roiseux, 10
 Chesne (de)
 — Jean (+ 1615), 2
 Chenne (de)
 — Berthelemé (+ 1594), 4
 — Gille, 4
 Colart
 — Jean (+ 1676), 7, note 6
 Courtoy
 — Egide, ép.de Anne Marneff, 14
 — Lambert (+ 1714), ép.d'Agnès Delhamende, 14
 — Lambert (°1724), 14
 — Nicolas (+ 1746), ép.de Catherine Malaise, 14
 Delhamende
 — Agnès (+ 1723), ép.de Lambert Courtoy, 14
 — Jean, ép.de Anne N., 14
 Dechesne
 — Angélique (+ 1851), ép.de Jean-Joseph Wilmart, 17
 — Jean-Joseph, ép.de M.-J.Fabri, 17
 Dethier
 — François, ép.de Thérèse Henquet, 15
 — Nicolas (+ 1798), ép.de Catherine Dony, 15
 Dony
 — Catherine, ép.de Nicolas Dethier, 15
 Driouille
 — Anne, ép.de Pierre de Marneff, 6
 — Catherine (+ 1682), ép.de Jean de Marneff, 9
 Dryoul
 — Catherine (+ 1587), ép.de Berthelemé de Chenne, 4
 — Jean, 4
 Emanuel
 — Joseph, ép.de Marie Farine, 27
 Fabri
 — M.-J., ép.de Jean Joseph Dechesne, 17
 Farine
 — Colard (+ 1654), ép.de Dryane N., 8
 — Marie (+ 1872), ép.de Joseph Emanuel, 27
 Gérardon (de)
 — Ernest (+ 1851), 26
 — Jean François, 19
 — Théodore, ép.de Marie Arnold, 20
 Godischal
 — Guillaume (!1595-1605), curé de Vinalmont, 1, note 3
 Henrot
 — Jeanne (+ 1629), ép.de François de Marneff, 9
 Jamart
 — Lambert (+ 1862), 23
 Lemercier
 — Hubert, curé de Vinalmont (1610-1620), 1, note 3
 Léonard
 — Pierre, ép.de Marie Tirion, 7
 Leurquin
 — Théodore (+ 1871), bourgmestre de Vinalmont, ép.de Marie Tombeur, 25
 Mahy
 — Jean Joseph (+ 1856), curé de Vinalmont, 19
 — Pierre (+ 1853), 19
 Malaise
 — Catherine (+ 1746), ép.de Nicolas Courtoy, 14
 Marneff
 — Anne, ép.de Egide Courtoy, 14
 Marneff (de)
 — Claude, 12, note 9
 — François (+ 1611), ép.de Jeanne Henrot, 9
 — Idelette (+ 1637), 9
 — Jean (+ 1657), ép.de Catherine Driouille, 9
 — Pierre (+ 1648), ép.d'Anne Driouille, 6
 Mignolet
 — Marie Philippine, ép.de Joseph Wilmart, 18
 — Pierre Joseph, ép.de Elisabeth Orban, 18
 Mohy
 — Jean, curé de Vinalmont, (!1610), 1, note 3
 Moreaux
 — Elisabeth (+ 1857), ép.de Joseph Wilmart, 21

N.,
 — Andrieu (11577), curé de Vinalmont, 1, note 3
 — Anne, ép.de Gérard de Roiseux, 10
 — Anne, ép.de Jean Delhamende, 14
 — Dryane, ép.de Colard Farine, 8
 — 13
 — 22
 — curé, 1
 Orban
 — Elisabeth, ép.de Pierre Joseph Mignolet, 18
 Pesses (de)
 — Claude, curé de Vinalmont, 5
 — Jean (+ 1636), 5
 — Marguerite (+ 1636), 5
 Roiseux (de)
 — Gérard (+ 1694), ép.d'Anne Cavar, 10
 — Gérard, ép.de Anne N., 10
 Tirion
 — Marie (+ 1651), ép.de Pierre Léonard, 7
 Tombeur
 — Marie (+ 1864), ép.de Théodore Leurquin, 25
 Wansoul (de)
 — Benoît, greffier de Fumal (+ 1616), 3
 Wilmart
 — Alexis (+ 1866), ép.de Rosalie Burette, 24
 — Jean-Joseph (+ 1849), ép.d'Angélique Deches-
 ne, 17
 — Joseph, ép.d'Elisabeth Moreaux, 21
 — Joseph (+ 1853), ép.de Marie Mignolet, 18
 — Pierre Joseph (+ 1847), 16
 — Valentin, ép.de Marie Jeanne Bolys, 16, 17

Bibliographie

A.E.H. = Archives de l'Etat à Huy. *Vinalmont, Registres paroissiaux.*

id. *Vinalmont. Commune. Registre des délibérations du conseil municipal 1816-1836.*

BOLLY, *Canton de Huy II*, = BOLLY (J.-J.), *Répertoire photographique du mobilier des sanctuaires de Belgique. Province de Liège. Canton de Huy II*, Institut Royal du Patrimoine Artistique, Bruxelles, 1978.

COMANNE, *Notice sur la paroisse de Vinalmont*, = COMANNE (J.), *Notice sur la paroisse de Vinalmont du curé J.J.Mahy (1794-1856)*, dans *Annales du Cercle Hutois des Sciences et des Beaux-Arts*, t.39 (1985) pp.45-97.

Liber memorialis du curé Fléron = *Suite des principaux faits qui se sont passés dans la commune de Vinalmont à dater du mois de janvier 1856*. Manuscrit du curé Gille-Joseph FLERON, à la cure de Vinalmont.

(MATHY), *Vinalmont, Wanzoul, Roua, à livre ouvert*. Foyer de la culture Vinalmont asbl, (1992).

MOERMANS (E.H.), *Notice historique sur la terre de Vinalmont*. Manuscrit de 1867 conservé au château de Vinalmont, copie à la cure.

